

Le port s'impose



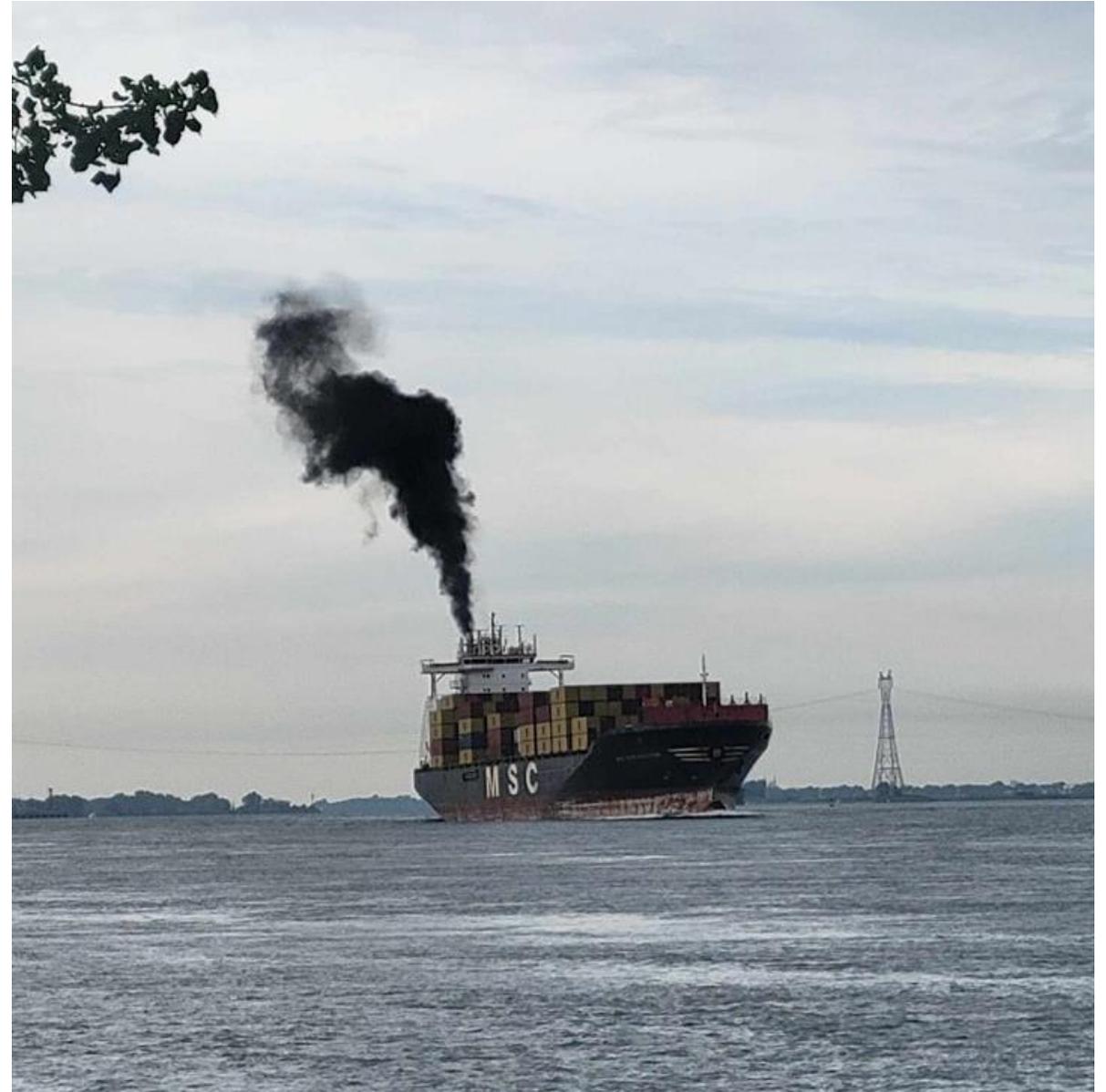
# Port de Montréal



Citoyens

# Maisons des citoyens





### **Indices de canopée**

Ville de Mtl (agglomération) : 25% (et vise 26% d'ici 2025)

MHM : 19 %

ASLP : 4,73%





Le Port avait eu, jusque-là, la capacité de s'étendre, principalement sur son district ouvrier en déclin, sa zone d'entreposage ainsi que sur les friches industrielles adjacentes liées à la désindustrialisation en marche. Mais les terrains disponibles se raréfiaient et il était à présent est inséré dans le tissu urbain de la métropole québécoise. Le Port commença à faire pression sur les espaces urbains limitrophes. La ville refusa de le laisser s'étendre aux dépens du tissu urbain, notamment au Nord de la rue Notre-Dame Est, ou encore sur la pointe de l'île. Le Port fut donc sommé d'optimiser son territoire pour répondre à l'accroissement de ses trafics, de moderniser ses installations existantes et d'aménager de nouveaux espaces afin d'accroître sa capacité de manutention et de stockage des conteneurs sans s'agrandir aux dépens de la ville.



An aerial photograph of a city, likely Montreal, with a white rectangular sign overlaid that says:

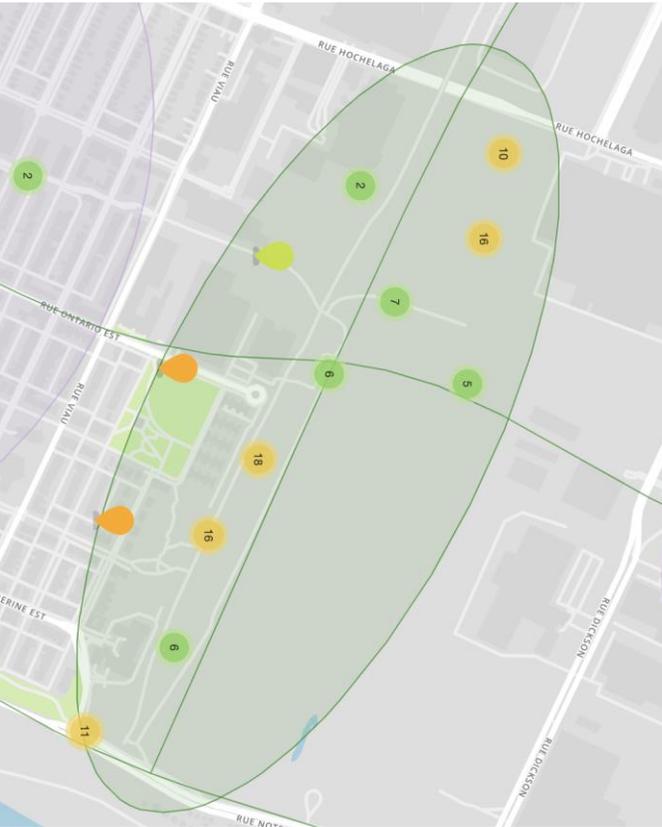
**NON!**







# Noyaux de biodiversité



## Noyaux de biodiversité principal :

Principalement composé de milieux naturels et d'espaces verts où l'on observe une grande biodiversité ou un potentiel important de bonification de la biodiversité.

## Noyaux de biodiversité secondaires :

Milieux urbains et bâtis propices à la biodiversité de proximité (ex.: réseau de ruelles vertes existantes et ruelles à verdir, espaces verts institutionnels, parcs d'arrondissement, écoles, lieux avec potentiel de verdissement, etc.).





# ESPÈCES À STATUTS PARTICULIERS





